



# ARTHAZ

Pont-Notre-Dame



N°17



**Chères Arthaziennes,  
chers Arthaziens,**

L'année 2022 prend fin, après plusieurs mois de soleil et de chaleur, une année marquée par le manque d'eau et les réflexions sur le climat, mais encore les élections présidentielles et législatives, la guerre en Ukraine, la montée de l'inflation, les grèves et leurs conséquences, encore et toujours cette Covid interminable, ses contraintes et le retour des autres virus, ou encore des événements sportifs et culturels, et j'en passe...

Tout d'abord, c'est dans un contexte un peu contraint que je m'exprime vers vous aujourd'hui. En effet, les risques potentiels de pénurie d'énergie nous poussent à réfléchir autrement notre consommation personnelle et publique. La commune a fait le choix de réduire les décorations de Noël, et de limiter ces dernières aux abords du centre bourg, école, mairie et commerces. Nous souhaitons vivement que vous compreniez ce choix cornélien qui est le nôtre. Par ailleurs, nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous pour faire de son mieux afin de limiter sa consommation d'énergie. Nous espérons qu'aucune mesure restrictive ne viendra troubler notre hiver.

Dans une autre mesure, vous l'aurez sûrement remarqué, la Maison Médicale est ouverte depuis juillet. Par suite du passage de notre dossier de demande de subvention auprès de la Région, cette dernière s'est exprimée en novembre favorablement, et nous accompagne à hauteur de 200.000,00 € pour le financement de ce bel établissement. Nous sommes satisfaits que la Région se soit positionnée en notre faveur, et nous remercions chaleureusement la commission d'attribution.

D'autre part, comme nous nous y attendions depuis quelques années, une nouvelle classe a ouvert ses portes à la rentrée de septembre. Nous avons dû installer des bâtiments modulaires, afin d'ouvrir la classe, les finances de la commune ne pouvant nous permettre d'investir dans un agrandissement significatif pour le moment. De plus, au regard des effectifs très importants en maternelle, nous avons souhaité désengorger les salles pour les plus petits, afin d'installer une pièce pour la sieste permettant d'installer tous les enfants. Pour cela, une classe élémentaire a déménagé dans un bâtiment modulaire. De petits aménagements complémentaires ont été nécessaires pour le bon fonctionnement de l'école, et c'est aujourd'hui dans de bonnes conditions que nos élèves peuvent étudier à Arthaz.

Nous travaillons sur une prospective financière, qui, pour des raisons de fin d'exercice et la clôture des comptes, est repoussée pour le début de l'année. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats dans un prochain bulletin.

De plus, toujours dans l'objectif de répondre aux besoins de nos habitants, l'installation de l'aire de jeux approche de sa finalité. Tout le matériel devrait être posé d'ici la fin de l'année 2022. Les ornements, tables de pique-nique, et autres aménagements viendront enrichir l'espace de détente et loisirs au printemps 2023.

En outre, après 2 années de restrictions, nous allons pouvoir enfin nous réunir pour les vœux du Maire, qui auront lieu le samedi 14 janvier 2023 à 19h00 à la Salle Communale, sauf contre-indication de dernière minute, bien entendu. Si tel était le cas, nous vous tiendrons informés par tous nos moyens de communication : site internet, panneau lumineux, affiches, Facebook®, etc.

Enfin, je vous rappelle à toutes fins utiles que je reste disponible si vous souhaitez me rencontrer, sur rendez-vous pris au secrétariat de mairie. Pour cela, je vous remercie de bien vouloir préciser à l'agent communal les raisons de votre demande de RDV, ainsi que vos coordonnées.

Je vous souhaite, Mesdames et Messieurs, habitantes et habitants d'ARTHAZ, de belles fêtes de fin d'année, profitez bien, et prenez soin de vous et de vos proches.

Régine MAYORAZ,  
Maire d'ARTHAZ PONT NOTRE DAME.

## COMPRENDRE LA TAXE FONCIÈRE APPLICABLE À ARTHAZ PONT NOTRE DAME

L'ensemble des bases des taxes incombant aux contribuables français sont décidées chaque année par la Loi de Finances de l'Etat.

La base d'imposition de la taxe foncière correspond à 50 % de la valeur locative cadastrale d'une résidence.

La valeur locative cadastrale (VLC) correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait percevoir si le bien était loué. Cette base a progressé de 3.42 % en 2022. Une VLC de 3243,00 euros en 2021 augmente donc de 110,00 euros en 2022 soit 3353,00 euros.

Les taux appliqués à la base d'imposition pour calculer le montant de la taxe foncière sont votés par les collectivités territoriales : commune, intercommunalités et départements.

Exemple d'un comparatif 2021/2022 :

ANNEE	Commune	Inter communalité *1	Taxes spéciales *2	Taxe GEMAPI *3	Taxe TEOM*4
Taux 2021	23.52 %	0 %	0.189 %	0.515 %	8.11 %
Taux 2022	23.80 %	4 %	0.299 %	0.641 %	8.11 %
Variation Taux	+ 1.19 %	+ 4 %	+ 58.20 %	+ 24.47 %	0 %

ANNEE	Commune	Inter communalité *1	Taxes spéciales *2	Taxe GEMAPI *3	Taxe TEOM*4
2021	3243x23,52% =763		3243x0.189 % = 6	3243x0.515 % = 17	3243x8.11 % = 263
2022	3353x23.80 % =798	3353x4 % =134	3353x0.299 % = 10	3353x0.641 % = 21	3353x8.11 % = 272
Variation € (base + taux inclus)	+ 35.00 €	+ 134.00 €	+ 4.00 €	+ 4.00 €	+ 9.00 €

\*1 : Création de la taxe en 2022

\*2 : Les taxes spéciales sont des taxes d'équipement versées au profit des établissements publics fonciers locaux (EPF) et des établissements publics fonciers d'état.

\*3 : La taxe GEMAPI est un impôt local. Elle permet aux collectivités locales de financer la prévention des risques d'inondation.

\*4 : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

# VIE COMMUNALE

## Aire de jeux

Le projet d'aire de jeux annoncé se dévoile petit à petit.

L'espace pour les petits est opérationnel.

La suite et fin de l'aménagement se poursuivra en début 2023.

A terme, l'espace d'activité inclura des tables de ping-pong, un terrain de pétanque et des agrès dédiés aux plus et moins jeunes.

Cet espace sera un lieu de convivialité pour tous les Arthaziens quel que soit leurs âges.



## Bibliothèque

À la tête de la bibliothèque d'Arthaz Pont-Notre-Dame durant de nombreuses années, Josiane a remis les rennes à Françoise et Patricia en septembre dernier.

Celles-ci sont à votre disposition tous les jeudis de 15 heures à 18 heures au 1er étage de la Mairie (sauf vacances scolaires).

Un grand choix de nouveaux livres vous attend, de quoi ravir les petits et les grands lecteurs.

Voici les tarifs :

- 10 € par famille/an si les personnes sont déjà affiliées à Familles Rurales.
- Affiliation Familles Rurales : 25 € en sus pour les habitants d'Arthaz Pont-Notre-Dame et 26 € en sus pour les habitants des autres communes.

A très bientôt !!!

NB : Les cartes GIA sont à votre disposition à la bibliothèque depuis le 15 novembre 2022 au tarif de 6 € 50.



### Commémoration du 11 Novembre

À l'occasion du 11 novembre, journée nationale de commémoration de la victoire de la paix, c'est avec nos Arthaziens et Arthaziennes, pompiers et élus que nous avons rendu hommage à tous les combattants morts pour notre pays.

N'oublions jamais le combat des poilus pour la paix et le sacrifice de nos soldats tombés pour la France



## Octobre Rose



### Opération Octobre Rose

L'opération Octobre Rose a pour but de sensibiliser et de mobiliser le grand public contre le cancer du sein qui reste à ce jour le cancer féminin le plus diagnostiqué au monde.

La mairie participe à cette opération et s'habille en rose. A cette occasion, elle a organisé la vente en mairie et à la poste de parapluies, tee-shirts et autres accessoires.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien à cette cause.

Le saviez-vous ?

Le ruban rose est un symbole international utilisé par des personnes, des entreprises et des organisations qui s'impliquent dans la sensibilisation du dépistage du cancer du sein.

Ce mois rose s'accompagne d'un vaste mouvement pour aider la recherche à lutter contre le cancer du sein à travers diverses campagnes de sensibilisation.



# VIE COMMUNALE



Les 18ème virades de l'espoir-Vaincre la mucoviscidose ont été organisées cette année sur la commune d'ARTHAZ PONT NOTRE DAME.

Un grand MERCI à Mme Françoise XAMBEU et à ses bénévoles pour l'organisation et le bon déroulement de cette journée. N'oublions pas les services techniques de l'agglomération d'Annemasse, de Reignier-Esery et d'Arthaz sans qui cette manifestation n'aurait pas pu avoir lieu.

Remercions particulièrement Mathias MENENDEZ (champion de snowboard paralympique) parrain de l'événement pour sa présence.

Des parcours du souffle de 5 et de 10 km avaient été tracés par 2 membres du conseil municipal. Ces parcours pouvaient se faire en courant, marchant, en vélo..... Malgré la météo incertaine, nombreuses et nombreux étaient présents au départ de ces parcours.

Sur le parking de la salle communale, plusieurs associations proposaient différents stands. Un grand merci, entre autre, aux associations d'Arthaz Pont Notre Dame présentes lors de cette journée.

Un repas avait été organisé dans la salle communale.

Encore merci à tous les participants.



# Les Virades de l'Espoir



# VIE COMMUNALE

## Maison de santé

Le projet a été initié par le précédent maire M. Alain CIABATTINI et le Docteur CHAPPUIS

Tout a commencé avec l'acquisition du bâtiment, la maison du Docteur BERTHET.

La maison de santé, c'est plus de 500m<sup>2</sup>, sur 3 niveaux, avec 12 cabinets, 1 salle de réunion, 1 salle d'éducation thérapeutique et un studio pouvant accueillir des étudiants ou des remplaçants.

Pour ce projet, nous avons reçu des subventions :

- De l'Etat : 78 000 €
- De la Région : 200 000 €
- Du Département : 260 000 €

Puis les travaux se sont déroulés sous la maîtrise d'œuvre STER et l'œil vigilant du 1er adjoint M. Frédéric CHABOD.

Ouvert depuis le 1er juillet 2022, la maison de santé a été inaugurée le 17 septembre 2022 par Mme Le Maire Mme Régine MAYORAZ en présence de Mme Virginie DUBY-MULLER Députée, M. Cyril PELLEVAT Sénateur et Conseiller Régional ainsi que Mme Marie-Claire TEPPE et M. Bernard BOCCARD Conseillers Départementaux.

Cette initiative a été un investissement important (montant total 994 714 €) et un projet d'envergure visant à proposer une offre de soins aux habitants de la commune.





### Extension de l'école

Suite à une augmentation du nombre d'enfants sur notre commune, nous avons dû ouvrir rapidement une classe supplémentaire pour arriver à ce jour à 9 classes (220 enfants).

De plus nous avons également dû trouver un espace plus grand pour la sieste des petits, c'est pourquoi nous avons loué 2 constructions modulaires en attendant l'extension de l'école qui malheureusement ne pourra se faire rapidement.

Ci-dessous le coût de cet investissement :

Total installation	61 506 € HT
Total location sur 5 ans	112 220 € HT



## Périscolaire

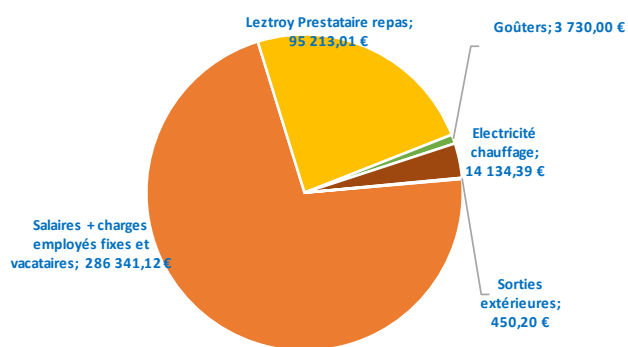
### Bilan CL année scolaire 2021-2022

Dépenses mensuelles	Annuel
Salaires + charges employés fixes et vacataires	286 341,12 €
Formations	205,00 €
Leztoy Prestataire repas	95 213,01 €
Goûters	3 730,00 €
Electricité chauffage	14 134,39 €
Fournitures diverses (entretien, bureau, etc.)	5 567,05 €
Abonnements et contrats de services	3 157,67 €
Télécommunications	82,00 €
Services bancaires	5,35 €
Transport	1 075,00 €
Sorties extérieures	450,20 €
Prestataires intervenants ext.	1 400,90 €
<b>TOTAL Dépenses mensuelles</b>	<b>396 138,72 €</b>

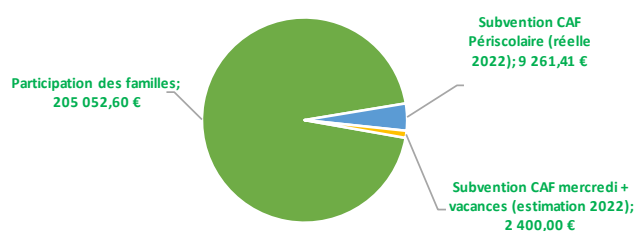
Recettes mensuelles	Annuel
Participation des familles	205 052,60 €
Subvention CAF Périscolaire (réelle 2022)	9 261,41 €
Subvention CAF mercredi + vacances (estimation 2022)	2 400,00 €
<b>TOTAL Recettes mensuelles</b>	<b>216 714,01 €</b>

Résultat Recettes - Dépenses	-179 424,71 €
Estimation déficit	

### Dépenses fonctionnement annuelles



### Recettes fonctionnement annuelles



Voici les effectifs par classe :

- \* Classe 1 - MME MARKOVIC Sandra (27 PS)
- \* Classe 2 - MME GOY Sandrine (18 MS et 6 GS)
- \* Classe 3 - MMES SENN Laetitia et BRESSON Camille (9 MS et 14GS)
- \* Classe 4 - MMES LACROIX Mélanie et GAZANION Sarah (7 GS et 15 CP)
- \* Classe 5 - MME NOEL Sandrine (15 CP et 7 CE1)
- \* Classe 6 - MME GERARDIN Charlotte (23 CE1)
- \* Classe 7 - MMES LEVET Caroline et BRESSON Camille (26 CE2)
- \* Classe 8 - MME BOUSQUET Peggie (25 CM1)
- \* Classe 9 - M EVREUX Nathan (28 CM1/CM2)



### TRAVAUX ET EQUIPEMENTS :

#### Travaux réalisés durant l'été et depuis ce début d'année :

Aménagement des nouveaux locaux :

Classe des MS/GS), Classes des CE1 et des CE2 + bloc sanitaire chauffé avec toilettes et laves-mains.

Portail et grillage pour sécuriser la cour de l'école.

Nouvelle bibliothèque de l'école : dans l'ancienne salle de sieste.

Nouvelle salle de sieste des PS.

#### Futurs projets et aménagements :

Équipements informatiques

Mise en place de cages de sports dans la cour de récréation.

### PROJETS DE L'ÉCOLE :

#### PROJETS réalisés

- Photo de classe : Mardi 4 octobre 2022
- Cross de l'école : Lundi 17 octobre 2022
- La semaine du goût :
  - Atelier du goût en maternelle
  - Petit déjeuner américain pour les élèves de CE2, CM1 et CM2
- Remonter le temps : Les dinosaures et la préhistoire :
  - Les ateliers de l'éco-musée de la préhistoire de Sciez, soit en visite sur le site soit animateurs venus en classe.
  - Visite des classes de CP/CE1 et CE1 à Sciez, un GRAND MERCI au Sou qui a entièrement financé la sortie
  - CE2 : Animation autour de la préhistoire : taille de silex, tir au propulseur, feu, construction de bijoux.
  - Toutes les classes de l'école participeront aux ateliers
- Les élections des délégués de classes de CE2, CM1 et CM1/CM2 : Réunions régulières pour différentes organisations.
- Sculptures sur courges : 45 courges sculptées pour Halloween puis vente le 21 octobre au soir.

- Piscine pour CP et les CE1 : (classes Mmes LACROIX, NOEL, GERARDIN) à la piscine d'Ayse. Les lundis et jeudis -> 9 sorties, sur les mois de janvier/février. Le matin. Dans le bassin de 10h15 à 11h.  
Devis bus : 65 €/journée. 1 bus déjà plein car 63 places (60 enfants + 3 enseignants) donc les parents qui accompagnent devront autant que possible partir dans la même voiture.
- Ski de fond pour les CM1 et les CM2 :  
Du 20 janvier au 3 février les mardis et vendredis à Sommand.  
5 journées, 1 moniteur, peu de parents agréés ou qui vont passer l'agrément. Les enseignants espèrent que les parents qui passent l'agrément l'obtiendront. Initiation au Biathlon.
- Cycle « savoir rouler » CE2/CM1/CM2 : Agréments des parents vtt passés. Sorties à venir sur la période mai/juin + atelier vélos pour apprendre à rouler en sécurité en respectant le code de la route.
- Planétarium à l'école : Animation pour toutes les classes. Bulle pour l'observation des planètes. Le Sou des écoles a accepté de financer le planétarium.
- Film d'animation pour la classe de CE2 : découverte et production d'un film d'animation projection au mois de mai/juin. Projet financé par le Sou des écoles.



Ce mercredi 14 décembre le conseil municipal des jeunes (CMJ) d'ARTHAZ PONT NOTRE DAME a organisé une collecte de jouets et vêtements au profil des Restos du Cœurs.

Merci à toutes et à tous de votre générosité.

Une belle initiative portée par les CMJ

Le **CMJ** organise une

# COLLECTE DE NOËL

★ Noël est magique pour tout le monde !!! ★

AIDEZ-NOUS! SVP

rassemble des jouet et des vêtements

comme ça nous les donnerons à des enfants

amener tous vos jouets que vous n'utilisez plus

qui n'ont pas de cadeaux ou presque rien à Noël!

Mercredi  
14 Décembre  
de 17h à 20h  
à la  
bibliothèque  
d'Arthaz

La Collecte de Noël de jouets neufs et de vêtements pour les enfants, au profit des Restos du cœur d'Annemasse.  
Le mercredi 14 décembre 2022 de 17 h 00 à 20 h 00, à la Bibliothèque d'Arthaz.

Vous souvenez-vous comment s'effectuait le ramassage des ordures ménagères il y a quelques dizaine d'années ? Certains habitants ont connu [Mr Raymond Bornand](#).

Ce dernier faisait le tour du village, s'arrêtant chez les habitants afin de collecter les ordures ménagères à l'aide de sa charrette tirée par son cheval.



---

La Pierre aux fées



### « Une soirée qui donne le sourire »

Mardi 29 novembre 2022, Arthaz Entraide a eu le plaisir de remettre à la famille de Matt un chèque de 800€, soit les bénéfices du loto du 15 octobre 2022 à Arthaz.

Ce don participera à l'achat d'un fauteuil à assistance électrique qui permettra à Matt de gagner en autonomie.

Ce moment a été l'occasion de remercier celles et ceux qui nous ont soutenu pour ce loto :

- Les donateurs pour leurs lots.
- Les (très) nombreux participants.
- La mairie d'Arthaz.



Et tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour la réussite de cette manifestation.

En bref, une soirée qui donne le sourire et nous encourage à poursuivre notre action.

Merci à tous.

## Le Sou des écoles

Happy Halloween pour les enfants d'Arthaz...

Le dimanche 30 Octobre, plus de 300 sorcières, monstres et vampires se sont retrouvés à la salle communale d'Arthaz.

Un spectacle Magico-Scientifico par Patrick RAY a su hypnotiser les petits et les grands ...

Le succès de cet après-midi : c'est à vous, parents et enfants, que nous le devons !!!

Un grand MERCI pour votre soutien, vos rires et votre aide !

### A NE PAS LOUPER !

L'équipe du Sou'rires et tous les bénévoles parents et amis des enfants de l'école vous donnent rendez-vous :

- Le samedi 28 janvier : Disco Kids « New Year » Thème Fluo à partir de 17h30
- Le samedi 4 mars : soirée à thème à la salle communale
- Le dimanche 14 Mai : vide grenier à la salle communale
- Le samedi 1 Juillet : Kermesse de l'école au stade de foot d'Arthaz



### Ballade des aînées

Les membres de Familles Rurales ne s'arrêtent jamais.

A peine l'assemblée générale du 6 septembre passée, l'association a proposé une sortie à Gruyère le jeudi 29 septembre. Malgré un temps pluvieux nous avons pu visiter la fromagerie et surtout goûter à la fameuse fondue 50/50. (50% gruyère-50% vacherin), un pur délice ! Puis nous avons fini la journée à la Chocolaterie Cailler. Attention les kilos et le foie ! Petit rappel, ces sorties ne sont pas seulement pour les anciens de la commune, toute personne intéressée peut se joindre à nous : Comme on dit plus on est de fous, plus on rit. Une prochaine sortie aura sûrement lieu avant l'été, surveillez notre actualité.

Côté culture, la bibliothèque est ouverte à tous, tous les jeudis de 15h à 18h30 durant les périodes scolaires. Vous y trouverez des ouvrages pour petits et grands et vous pouvez également acheter les contremarques de la carte GIA auprès de nos bénévoles.

Une pensée pour nos aînés, le traditionnel repas des anciens aura lieu le dimanche 19 mars à la salle communale. Il est ouvert à tous les habitants et leur conjoint, de plus de 67 ans. Vous pouvez également vous retrouver à l'Amicale Détente et Loisirs tous les mardis de 14h00 à 19h00.

Toute l'équipe vous souhaite une belle et heureuse année 2023 !

Suivez-nous sur [www.facebook.com/Familles Rurales Arthaz](https://www.facebook.com/Familles_Rurales_Arthaz)



### Petits bricolages Arthaziens

Proposés par Familles Rurales organisés par Sabrina VERHENNE, les Petits bricolages Arthaziens sont heureux de vous retrouver sur leur page facebook.

Il s'agit d'une d'exposition des bricolages réalisés par des élèves de l'école, de la moyenne section au CM2 et dont l'objectif est de partager des idées de créations ludiques, de bricolages et de jeux à reproduire.

Il y aura des ateliers qui seront organisés au cours de l'année et d'autres animations.

Pour ne rien louper, suivez notre page facebook à l'adresse :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100087041176502>

ou scanner le code suivant.



Le karaté club entame cette saison son quatrième anniversaire.

Depuis la rentrée de Septembre le club a ouvert une section débutante de 7 à 77 ans, encadrée par des ceintures noires sous la responsabilité de Dominique VERSCHELDEN (3<sup>ème</sup> dan diplômé d'État).

Les cours se font à la salle communale les mardis.

Mardi de 18 h à 19 h - pour les enfants

Mardi de 18 h à 20 h - pour les débutants.

Mardi de 19 h à 21 h - Pour les confirmés et invités du club.

Pour contact et suivi voir notre blog :

<https://karateclubarthaz.blogspot.com/>

Karaté club ARTHAZ



## Muay Thai Spirit

«Le Muay Thai trouve son origine dans les pratiques martiales ancestrales. Très bénéfique pour la santé, il peut se pratiquer par tous, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, débutants ou confirmés. Venez canaliser votre énergie par la pratique d'un sport qui lie étroitement la préparation du corps à celle de l'esprit en apportant une solution efficace à un stress quotidien pour plus de BIEN ÊTRE !»

Notre association, qui a vu le jour en décembre 2015, a pour objet de partager la passion pour le « Muay Thai » et d'offrir à tous l'opportunité de le découvrir et de le pratiquer.

Depuis plus de 7 ans nos adhérents (enfants, juniors et adultes de 7 ans à 70 ans) ne cessent de venir s'entraîner avec motivation et bonne humeur, participants à des démonstrations locales, des interclubs, des compétitions nationales et internationales et des formations.

Depuis le 02 septembre 2019, nous sommes heureux de vous accueillir dans la salle communale d'Arthaz, 245 route de Pont Notre Dame, dont nous remercions la mairie pour son accueil et ce partenariat.

Horaires des cours :

Le lundi - Juniors (à partir de 16 ans)/Adultes :

de 18h00 à 19h30 : débutants et 1er niveau

de 19h30 à 21h00 : confirmés et Combattants

Le mercredi - Enfants/Juniors (jusqu'à 16 ans) :

de 15h00 à 16h00 : débutants et 1er niveau

de 16h00 à 17h30 : 2ème niveau et juniors

Le mercredi - Juniors (à partir de 16 ans)/Adultes :

de 18h00 à 19h30 : débutants et 1er niveau

de 19h30 à 21h00 : confirmés et Combattants

Cours privés sur demande

Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur notre site internet :

<https://www.muaythaispirit.com/>





Attiré par le milieu de la gastronomie, j'ai poursuivi mon chemin dans la pâtisserie, spécialité qui me passionne.

Mon arrivée en Haute Savoie en 2002 m'a permis de rencontrer de belles personnes grâce à qui je suis là aujourd'hui.

Après la création du premier Patachou situé à La Roche sur Foron, avec ma compagne, nous avons décidé de poursuivre l'aventure et de reprendre une seconde boulangerie.

Par l'intermédiaire du meunier commun que nous avons avec M. MARTINEAU une autre belle rencontre s'est faite.

C'est ainsi que nous sommes arrivés à ARTHAZ PONT NOTRE DAME !

Toute mon équipe et moi-même donnons chaque jour le meilleur de nous pour ravir les petits et les grands de bonheurs simples !!

Notre boulangerie est ouverte 7 jours sur 7.

Du lundi au samedi de 6 h à 19 h et le dimanche et les jours fériés de 6 h à 13 h.

Pour nous joindre, veuillez nous contacter au 04.50.36.05.87

Cordialement.

M. BALTAR Ludovic  
Boulangerie, Pâtisserie PATACHOU



L'équipe municipale souhaite la bienvenue à M. BALTAR et à son équipe.



# INTER COMMUNALITÉ

## Arve & Salève

### Les consignes de tri des déchets se simplifient en janvier !

Bonne nouvelle, en janvier 2023 vous allez pouvoir trier vos déchets de façon beaucoup plus simple ! Fini le casse tête « Je peux mettre tel déchet au tri ou pas ? » !!! A partir de janvier, il sera possible de déposer dans un seul et même contenant jaune tous les emballages sans exception : en métal, plastique, les papiers, cartonnets et briques alimentaires. Un geste de tri logique, utile et simple !

Retrouvez toutes les infos en détail à partir du 1er janvier sur [www.arve-saleve.fr](http://www.arve-saleve.fr)

### Le nouveau site Internet d'Arve & Salève

Comment me déplacer facilement sur le territoire ? Où chercher de l'aide en tant qu'aidant d'une personne âgée ou malade ? Comment développer mon entreprise sur ma commune ou dans l'une des 8 zones d'activité implantées sur Arve & Salève ? Comment rénover énergétiquement mon logement ?...

Autant de questions et plus encore qui trouveront leur réponse sur le nouveau site internet de la Communauté de Communes Arve & Salève. Rempli d'actualités qui font le dynamisme du territoire, il est également muni d'un agenda répertoriant les grands événements organisés par les 8 communes à l'année.

N'hésitez pas non plus à suivre les infos de la communauté de communes sur Face Book et LinkedIn.



### Prim'O Vélo : la prime vélo pour aider à l'achat de son vélo sur Arve & Salève

Afin d'encourager les déplacements à vélo, Arve & Salève propose une aide destinée aux habitants du territoire qui souhaitent acquérir un vélo.

#### Qui est concerné ?

La prime est ouverte aux habitants de la Communauté de communes à partir de 12 ans dans la limite d'une prime par foyer fiscal et par an.

#### Quel type de vélo est concerné ?

Prim'O Vélo concerne un grand nombre de vélos : musculaire ou électrique, classique (2 roues, 1 guidon) ou spécifique (Longtail, triporteur, cargo...), neuf ou occasion. La prime s'adapte pour répondre à un maximum de besoins.

#### Quel est le montant de l'aide ?

Celui-ci dépend à la fois de l'équipement acheté et du revenu fiscal du ménage par part.

Plus d'infos sur [www.arve-saleve.fr](http://www.arve-saleve.fr)

Pour faire une demande Prim'O Vélo, il faut s'adresser directement à la communauté de communes en remplissant un dossier spécifique à retirer à l'adresse mail suivante : [primovelo@arve-saleve.fr](mailto:primovelo@arve-saleve.fr).

**LA PRIME**  
**POUR ACHETER SON VELO**  
**DESTINÉE AUX HABITANTS**  
**D'ARVE & SALEVE**

**Arve & Salève**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Arbusigny - Arthaz-PND - La Muraz - Monnetier-Mornex - Nangy - Pers-Jussy - Reignier-Esery - Scientrier

Afin d'encourager les déplacements à vélo, Arve & Salève propose d'aider les habitants du territoire à acquérir un vélo grâce à la Prim'O véLO.

La prime est ouverte aux habitants de la Communauté de communes à partir de 12 ans dans la limite d'une prime par foyer fiscal et par an. Elle permet d'obtenir une aide pour l'achat d'un vélo musculaire ou électrique, classique (2 roues et un guidon) ou spécifique (Longtail, triporteur, cargo...) et neuf ou d'occasion.

**Le montant de l'aide dépend de l'équipement acheté : la prime s'adapte pour répondre à un maximum de besoins !**

REVENU FISCAL / PART	VELO CLASSIQUE		VELO SPECIFIQUE (cargo / longtail / triporteur)	
	Musculaire	Electrique	Musculaire	Electrique
RF > 18000€	50€	200€	200€	300€
13489€ < RF < 18000€	100€	300€	300€	400€
RF < 13489€	150€	400€ *	400€	500€ *
Prix minimum	200€	700€	700€	1000€

Le montant de l'aide est fonction du revenu fiscal du ménage.

\* Pour les revenus inférieurs ou égaux à 13 489€ / part / an, une aide de l'état complémentaire de 200€ peut être obtenue pour l'achat d'un vélo électrique uniquement.

**Les conditions pour obtenir la Prim'O VéLO ?**

- ✓ Être une personne physique de plus de 12 ans ;
- ✓ Être domicilié sur le territoire d'Arve & Salève
- ✓ Avoir acheté un cycle classique ou avec assistance électrique neuf ou d'occasion entre le 1er janvier et 31 décembre 2022 (sur facture)
- ✓ Ne pas revendre le vélo dans les 2 ans suivant son achat.

Informations :  
primovelo@arve-saleve.fr

Arbusigny - Arthaz-PND - La Muraz - Monnetier-Mornex - Nangy - Pers-Jussy - Reignier-Esery - Scientrier

**Dernière année de reconduction de l'aide pour s'équiper d'un poêle nouvelle génération avec la Prime Chauffage bois !**

Go ! go ! go ! plus que quelques mois pour bénéficier de cette prime d'un montant de 1 000 €\* qui vous permettra d'être bien au chaud chez vous tout en préservant la qualité de l'air.

Arve & Salève aide financièrement les particuliers à changer leurs cheminées (foyers ouverts) ou foyers fermés antérieurs à 2002 par des appareils de chauffage au bois récents et performants. L'objectif est de continuer à utiliser le bois de chauffage en préservant la santé des habitants sur Arve & Salève et leur permettre de réaliser des économies d'énergie !

Le montant de la prime est de 1 000 €, pouvant être bonifiée à 2 000 €\* en fonction des conditions de ressources ! \*\* Enveloppe forfaitaire sous réserve que l'aide ne dépasse pas 50% du montant du matériel et de la pose TTC.

Cette aide est versée directement aux particuliers. Attention ! Attendez l'avis favorable sur votre dossier avant de commencer les travaux et d'acheter votre nouvel appareil de chauffage.

Télécharger votre dossier de demande d'aide sur [www.arve-saleve.fr](http://www.arve-saleve.fr)

La Prime Chauffage Bois est cumulable avec d'autres aides : contactez le conseiller énergie de Haute Savoie Rénovation Energétique au 04 56 19 19 19 ou consultez le site [www.hsre.fr](http://www.hsre.fr).

### **Un conciliateur de justice à Arve & Salève**

#### **Vous avez un litige de la vie quotidienne et ne savez pas comment faire pour le régler ?**

La communauté de communes accueille en ces locaux des permanences avec un conciliateur de justice les mardi après-midi. Ces RDV se font uniquement sur réservation au standard de la communauté de communes au 04 50 43 46 14.

#### **Rôle d'un conciliateur de justice**

Un conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole dont l'objectif est de régler à l'amiable des litiges de la vie quotidienne, une alternative à un procès sans aucun frais.

Les conciliateurs ont pour objectif de faire apparaître les termes et les avantages d'un accord entre les parties. Un conciliateur est tenu par son serment à une stricte confidentialité et impartialité et s'oblige à traiter les affaires dont il se saisit dans les meilleurs délais.

#### **Dans quels cas faire appel à un conciliateur ?**

Il peut être saisi pour des troubles de voisinage comme pour des troubles de copropriété ou encore de consommation.

Dans ces différents domaines et pour toutes les affaires dont l'enjeu financier ne dépasse pas 5 000 €, une tentative de règlement amiable devant le conciliateur constitue d'ailleurs un préalable obligatoire à la saisine du Tribunal judiciaire.

#### **Quels éléments dois-je donner lors de la prise de RDV ?**

Vous devez simplement indiquer vos noms/prénoms, vos coordonnées ainsi que la raison de votre demande (sans détail).



**PERMANENCES  
CONCILIATEUR  
DE JUSTICE**

**Les mardis après-midi**  
dans les locaux d'Arve & Salève  
160 grande rue - Reignier-Esery

**Sur RDV uniquement**  
**au 04 50 43 46 14**

**Service gratuit**

**Arve & Salève**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ARBUSIGNY – ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME – LA MURAZ  
MONNETIER-MORNEX – NANGY – PERS-JUSSY  
REIGNIER-ESERY - SCIENTRIER

© Adobestock

« Depuis le 1er juillet 2022, la loi prévoit la publication de l'ensemble des procès-verbaux sur les sites internet des collectivités. A ce titre, vous pouvez retrouver les PV des conseils municipaux sur notre site internet, à l'adresse <https://www.arthaz-pont-notre-dame.fr/la-mairie> puis en cliquant sur le lien « actes administratifs ».

### Compte rendu du Conseil Municipal Séance du 28 juin 2022 – 18h30

Secrétaire de séance : Madame Aurélie SAGE

Présents : Madame Régine MAYORAZ, Monsieur Frédéric CHABOD, Monsieur THABUIS Bruno, Mesdames FRANCOISE Corinne, PITTERMAN Nathalie, SAGE Aurélie et Messieurs METRAL Nicolas, GAUFFRENET Aurélien, Alphonso BECERRA.

Mme Christelle METRAL est arrivée à 19h33 : n'a pas pris part aux votes

Pouvoirs : Mme Christelle METRAL a donné pouvoir à Mme Régine MAYORAZ

Mme GRUEL Vanessa a donné pouvoir à M. Frédéric CHABOD

Mme PAILLION Laetitia a donné pouvoir à M. Aurélien GAUFFRENET

M. MIGNOT Bruno a donné pouvoir à M. Bruno THABUIS

M. GREGORIS Romain a donné pouvoir à M. Nicolas METRAL

Excusés : Patricia COURIOL, DE SERRA Marion, DURAND Sandrine, Olivier GARNIER

Absents : ODE Philippe.

Madame la Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

#### Point 1

DEL2022.05.01 : Validation à la majorité :

1) Approbation du PV du 7 décembre 2021

#### Point 2

DEL2022.05.02 : Adopté à l'unanimité

2) Rapport des décisions du Maire prises en vertu des délégations qui lui ont été données le 26 mai 2020 complétée le 15 septembre 2020

#### Point 3

DEL2022.05.03 : Adopté à l'unanimité

3) Mise en place du Temps de travail – RH

#### Point 4

DEL2022.05.04 : Adopté à l'unanimité

4) Créations de postes – RH

#### Point 5

DEL2022.05.05 : Validation à la majorité :

13 voix pour : Régine MAYORAZ, Frédéric CHABOD, THABUIS Bruno, FRANCOISE Corinne, METRAL Nicolas, GAUFFRENET Aurélien, SAGE Aurélie, Alphonso BECERRA, et par pouvoirs Christelle METRAL, GRUEL Vanessa, PAILLION Laetitia, MIGNOT Bruno, GREGORIS Romain

1 abstention : Nathalie PITTERMAN

5) Approbation de la modification du tableau des emplois – RH

#### Point 6

DEL2022.05.06 : Adopté à l'unanimité

6) Admission en non-valeurs – Finances

#### Point 7

DEL2022.05.07 : Adopté à l'unanimité

7) Validation du plan mercredi – Enfance

#### Point 8

DEL2022.05.08 : Adopté à l'unanimité

8) Validation du projet pédagogique 2022-2023 – Enfance

#### Point 9

DEL2022.05.09 : Adopté à l'unanimité

9) Validation de la nouvelle grille tarifaire service péri et extra-scolaire – Enfance

#### Point 10

DEL2022.05.10 : Adopté à l'unanimité

10) Validation du nouveau règlement de fonctionnement service péri et extra-scolaire – Enfance

#### Point 11

DEL2022.05.11 : Validation à la majorité :

13 voix pour : Régine MAYORAZ, Frédéric CHABOD, THABUIS Bruno, METRAL Nicolas, GAUFFRENET Aurélien, et par pouvoirs Christelle METRAL, GRUEL Vanessa, PAILLION Laetitia, MIGNOT Bruno, GREGORIS Romain

1 abstention : Corinne FRANCOISE

3 contre : Nathalie PITTERMAN, SAGE Aurélie, Alphonso BECERRA

11) Conditions de remise de loyer Maison de Santé – MSP

#### Point 12

DEL2022.05.12 : Adopté à l'unanimité

12) Prolongation de mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°1 du PLU

#### Point 13

DEL2022.05.13 : Adopté à l'unanimité

13) Groupement de commandes signalisation verticale et horizontale – Arve et Salève

#### Point 14

14) Avancée des projets en cours

#### Point 15

15) Point sur les commissions communales

#### Point 16

16) Point sur l'intercommunalité

#### Point 17

17) Divers

Prochaine séance du CM : 13 septembre 2022

Madame la Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h35.

### Compte rendu du Conseil Municipal Séance du 13 septembre 2022 - 18h30

Secrétaire de séance : Monsieur Alphonso BECERRA

Présents : Madame Régine MAYORAZ, Madame Patricia COURIOL, Monsieur Frédéric CHABOD, Monsieur THABUIS Bruno, Mesdames DE SERRA Marion, DURAND Sandrine, GRUEL Vanessa, Christelle METRAL, Marielle DONCHE, PAILLION Laetitia, PITTERMAN Nathalie, SAGE Aurélie et Messieurs GREGORIS Romain, MIGNOT Bruno, METRAL Nicolas, GAUFFRENET Aurélien, Olivier GARNIER, Alphonso BECERRA.

Pouvoirs : Néant

Excusés : Néant

Absents : ODE Philippe.

Madame la Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

#### Point 1 à 5 :

Validation à la majorité :

14 voix pour : Régine MAYORAZ, Patricia COURIOL, Frédéric CHABOD, THABUIS Bruno, Marion DE SERRA, Sandrine DURAND, Vanessa GRUEL, Christelle METRAL, Laetitia PAILLION, Romain GREGORIS, Bruno MIGNOT, Nicolas METRAL, Aurélien GAUFFRENET, et Olivier GARNIER.

4 abstentions : Marielle DONCHE, Nathalie PITTERMAN, SAGE Aurélie, Alphonso BECERRA

#### Point 1

DEL2022.09.01 : Validation à la majorité : ( voir ci dessus )

1) Approbation PV du 11 janvier 2022

#### Point 2

DEL2022.09.02 : Validation à la majorité : ( voir ci dessus )

2) Approbation PV du 1er mars 2022

#### Point 3

DEL2022.09.03 : Validation à la majorité : ( voir ci dessus )

3) Approbation PV du 5 avril 2022

#### Point 4

DEL2022.09.04 : Validation à la majorité : ( voir ci dessus )

4) Approbation PV du 24 mai 2022

#### Point 5

DEL2022.09.05 : Validation à la majorité : ( voir ci dessus )

5) Approbation PV du 28 juin 2022

#### Point 6

DEL2022.09.06 : Adopté à l'unanimité

6) Rapport des décisions du Maire prises en vertu des délégations qui lui ont été données le 26 mai 2020 complétée le 15 septembre 2020

#### Point 7

DEL2022.09.07 : Adopté à l'unanimité

7) RH - Fixation du taux horaire des agents communaux pour un tiers

#### Point 8

DEL2022.09.08 : Adopté à l'unanimité

8) Finances - Financement des classes de l'école d'ARTHAZ PND - années scolaires 2021-2022 et 2022-2023

#### Point 9

DEL2022.09.09 : Adopté à l'unanimité

9) SYANE - Convention de superposition d'affectation

#### Point 10

DEL2022.09.09 : Adopté à l'unanimité

10) ATMB - Rétablissement des voies de communication par suite de la délimitation du domaine public autoroutier concédé (DPAC) de l'autoroute A40

#### Point 11

DEL2022.09.11 : Adopté à l'unanimité

11) FPIC - Répartition du FPIC

#### Point 12

DEL2022.09.12 : Adopté à l'unanimité

12) Approbation du projet de nouveaux statuts de la Communauté de Communes Arve et Salève (CCA&S)

#### Point 13

DEL2022.09.13 : Adopté à l'unanimité

13) PLU - APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 1 DU PLU DE LA COMMUNE D'ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME

#### Point 14

DEL2022.09.09 : Adopté à l'unanimité

14) CL - Convention pour la Télétransmission des actes règlementaires

#### Point 15

15) Point sur le sujet du remblai du plateau de Loëx

#### Point 16

16) Avancée des projets en cours

#### Point 17

17) Point sur les commissions communales

#### Point 18

18) Point sur l'intercommunalité

#### Point 19

19) Divers

Prochaines séances du CM : Mardi 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre 2022 (sous réserve de modification)

Madame la Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h28.

### Compte rendu du Conseil Municipal Séance du 8 NOVEMBRE 2022 – 19h00

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric CHABOD

Présents : Madame Régine MAYORAZ, Madame Patricia COURIOL, Monsieur Frédéric CHABOD, Monsieur THABUIS Bruno, Mesdames DE SERRA Marion, DURAND Sandrine, GRUEL Vanessa, Christelle METRAL, PAILLION Laetitia, SAGE Aurélie et Messieurs METRAL Nicolas, GAUFFRENET Aurélien, Olivier GARNIER, Alphonso BECERRA.

Pouvoirs : MIGNOT Bruno a donné pouvoir à Bruno THABUIS

Excusés : Marielle DONCHE, GREGORIS Romain, PITTERMAN Nathalie

Absents : ODE Philippe.

Madame la Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

#### Point 1

DEL2022.07.01 : Validation à la majorité :

13 voix pour : Régine MAYORAZ, Frédéric CHABOD, Patricia COURIOL, THABUIS Bruno, Marion DE SERRA, Sandrine DURAND, Vanessa GRUEL, Christelle METRAL, Laetitia PAILLION, Bruno MIGNOT (pouvoir), Nicolas METRAL, Aurélien GAUFFRENET, et Olivier GARNIER.

2 abstentions : SAGE Aurélie et Alphonso BECERRA

1) Approbation du PV du 13 septembre 2022

#### Point 2

DEL2022.07.02 : Adopté à l'unanimité

2) Rapport des décisions du Maire prises en vertu des délégations qui lui ont été données le 26 mai 2020 complétée le 15 septembre 2020

#### Point 3

DEL2022.07.03 : Adopté à l'unanimité

3) CM – Installation d'un nouveau conseiller municipal

#### Point 4

DEL2022.01.04 : Adopté à l'unanimité

4) RH – Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG74 – 2023-2026

#### Point 5

DEL2022.05.05 : Adopté à l'unanimité

5) CCA&S – Taxe d'Aménagement (TA) - vote du taux de reversement de la part communale à la CCA&S Approbation de la modification du tableau des emplois – RH

#### Point 6

6) Avancée des projets en cours

#### Point 7

7) Point sur les commissions communales

#### Point 8

8) Point sur l'intercommunalité

#### Point 9

9) Questions diverses

Dates prévisionnelles des prochains conseils : mardi 13 décembre 2022

Cantine pour les élus

Rafting

Décorations de Noël

Eclairage des bâtiments

Repas de fin d'année

Vœux du maire

Prochaine séance du CM : 15 décembre 2022

Madame la Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h05.

### CHASSE

Pour information :

La chasse se pratique sur la commune du dimanche 11 septembre 2022 (ouverture) au dimanche 15 janvier 2023 (fermeture) du lever au coucher du soleil le jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.



### CHIENS

Nous vous rappelons que les chiens ne doivent pas errer aux abords des habitations de leurs propriétaires, ils doivent être attachés ou bien maintenus dans un enclos afin que les piétons ou cyclistes restent en sécurité sur la commune.

La divagation des chiens est formellement interdite sur la totalité de la commune. Nous souhaitons rappeler aux propriétaires de chiens de les tenir en laisse lors des balades et qu'ils sont aussi responsables de ramasser les déjections de leur animal.

## SYANE

### 1ère TRANCHE DES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC automne 2022

- 46 points lumineux ont été rénovés (Passage en version leds)
- 6 points lumineux ont été ajoutés
- 4 armoires électriques rénovées : 2 rénovations de la commande et 2 coffrets + commande
- Bilan des puissances installées:
  - Déposées = 4 935W
  - Posées = 2 560 W
- Réduction de fonctionnement à 20 % de la puissance de de 23H à 05h30 du matin
- Ajout d'un mat solaire au pont neuf (vers les CSE)



Devant le non-respect du Code de la route Chemin des Côtes et la demande depuis plusieurs années des riverains, la route a été barrée.

L'entrée et la sortie sur la route départementale sont devenues très dangereuses au cours des dernières années sans compter la vitesse excessive dans les 2 sens de circulation portant interdite (hors riverains).

La municipalité, avec les riverains, a donc décidé de fermer le Chemin des Côtes pour une période à des fins expérimentales.

Une consultation sera faite après ce délai afin de pérenniser ou non cette fermeture de route



## Maison du Salève

Pour un moment en famille ou entre amis à la découverte du Salève et de ses producteurs locaux. Au calme, entre champs et forêt, la Maison du Salève est un lieu idéal pour de nombreuses activités famille autour de la découverte la nature et de l'histoire régionale.

Vous pouvez profiter librement du jardin de la Maison. Entre le chant des oiseaux et l'odeur des prairies, il offre des espaces de jeux ou tout simplement des moments de détente. Pour des cadeaux originaux, écoresponsables et locaux, notre éco-boutique vous propose Bidoyon, Maude, nonettes, chocolats, jeux pour enfants et livres pour tous âges.

Sans oublier nos expositions à découvrir : « Le Salève, une montagne et des hommes », géologie, découvertes scientifiques, anecdotes... Une exposition ludique et interactive sur la grande histoire de cette modeste montagne. Et pour les plus jeunes, « La forêt, maison des animaux », une plongée dans la forêt, qui vous invite dans la vie des animaux, pour comprendre comment ils habitent ces espaces naturels et enchantés. Visible jusqu'à juin 2023.

### Nos RDV à ne pas manquer

La Maison du Salève organise de nombreuses animations nature à destination des enfants de 3 à 12 ans, mais aussi pour les adultes ! Voici notre sélection de sorties et d'ateliers pour cet hiver :

- Brico nature de Noël : mercredi 21 décembre | animation enfant de 6 à 11 ans
- Archéo'Salève (nouveau 2023 !) : mercredi 8 février | animation enfant de 6 à 11 ans
- Balade des petits artistes : vendredi 17 février | animation enfant de 3 à 7 ans
- Nuit Safari : vendredi 3 mars | sortie adultes/ados

Retrouvez toutes nos animations sur [maisondusaleve.com](http://maisondusaleve.com) dans la rubrique agenda ou en téléchargement.

### De nouvelles activités pour les adultes en 2023

Cette année la Maison du Salève et le Syndicat mixte du Salève vous propose deux journées d'actions pour participer à la préservation du massif du Salève en compagnie d'un naturaliste et d'un entomologiste. C'est l'occasion d'en apprendre plus sur les écosystèmes tout en partageant un moment convivial.

- Journée d'action « les mares » : dimanche 19 mars
  - Journée d'action « les arbres remarquables » : dimanche 23 avril
- Gratuit | sur réservation | sortie adultes/ados.

### INFOS ET RÉSERVATIONS

775, Route de Mikerne 74160 Présilly  
+33 (0)4 50 95 92 16 | [info@maisondusaleve.com](mailto:info@maisondusaleve.com) / [www.maisondusaleve.com](http://www.maisondusaleve.com)  
Suivez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et YouTube).







### **COOPération isolement** Annemasse Agglo – Arve & Salève

## La COOPération Isolement, vous connaissez ?

Aujourd'hui, en France, près de 7 millions de personnes de tous âges, et parmi eux, près de un septuagénaire sur trois, expérimentent ce qu'est l'ISOLEMENT SOCIAL.

Depuis 2018, sur notre territoire, la COOPération Isolement regroupe les communes & leurs CCAS, les associations du domicile et toutes les structures sensibilisées à cette question, pour partager leurs expériences, créer des événements et proposer des temps de formation en commun.

Courant 2022, la COOP a proposé diverses manifestations pour sensibiliser le grand public, et offrir des moments de convivialité à certains d'entre nous pour qui sortir de chez soi n'est plus une évidence.

#### ALLONS Z'A LA CAMPAGNE

Une journée découverte à Arbusigny, ponctuée d'une conférence sur l'isolement des plus âgés « Pourquoi ? Comment faire pour l'éviter ? »



LES CRAIES D'UNION,  
Une production vidéo locale (6')

A découvrir grâce à ce QR CODE



#### JOURNEE MONDIALE DES AINES

Plus de 600 fleurs offertes aux clients du Shopping Etrembières.  
L'objectif ? Que ces fleurs soient offertes à une personne en solitude, dans son quartier, dans son immeuble...



Une possibilité offerte aux abonnés de Château Rouge, de proposer leur voiture à des personnes qui n'osent plus aller au spectacle le soir,

Une opportunité pour les amateurs de spectacles vivants, de continuer –ou commencer –à profiter de la scène conventionnée.

### COVOIT'SPECTACLE



Pour 2023, le collectif espère concerner encore plus de ces « invisibles », à travers de nouvelles propositions.

Vous voulez en savoir plus sur ces initiatives ?

Vous souhaitez agir ?

N'hésitez pas :

Contactez REGAARS (Réseau de Gérontologie Annemasse Agglo -Arve & Salève) au 04 50 39 89 25

Ou envoyez un e-mail à [coopisolement@annemasse-agglo.fr](mailto:coopisolement@annemasse-agglo.fr)

## État Civil

### Décès de l'année 2022

Date d'enregistrement	Nom et Prénoms	Date du décès	Age
25 janvier 2022	Huguette CASSEL née BRASIER	19 janvier 2022	92 ans
25 janvier 2022	Gilbert, Lucien GOBET	15 janvier 2022	88 ans
15 février 2022	Maurice, Clément RACHEX	3 décembre 2021	79 ans
8 mars 2022	André, Julien RUHIN	18 février 2022	96 ans
7 avril 2022	Paul, François MOREL	30 mars 2022	83 ans
7 avril 2022	Jean, Louis, Georges, Marie, Ernest CAILLARD	24 février 2022	87 ans
12 mai 2022	Roger, Marcel MOUTHON	8 avril 2022	71 ans
12 mai 2022	Denise, Francia GERMAIN née GRAS	4 mai 2022	82 ans
1 juillet 2022	André, Francis PELLEVAL	30 juin 2022	75 ans
15 juillet 2022	Francis, Gilbert MONDET	14 juillet 2022	79 ans
13 septembre 2022	René GARNIER	2 septembre 2022	81 ans
3 octobre 2022	Christian, Yves BURNET	2 octobre 2022	64 ans
24 octobre 2022	Gilbert, Eugène, René PEAN	9 octobre 2022	79 ans
27 novembre 2022	Odile Barros née BARTHOULOT	24 novembre 2022	66 ans

# La Commission Communication souhaite à tous les enfants une bonne rentrée scolaire !

## AGENDA 2023

Les vœux du Maire .....	Le 14 janvier à 19 heures
Loto Art' à Cheval .....	Le 21 janvier
Disco Kids « New Year » Thème Fluo .....	Le 28 janvier à partir de 17h30
Loto du foot de Vétraz .....	Le 11 février
Soirée à thème à la salle communale .....	Le 4 mars
Repas des aînés .....	Le 19 mars
Loto du foot d'Arthaz .....	Le 25 mars
La cérémonie du 8 mai .....	Le 8 mai
Vide grenier à la salle communale .....	Le 14 et 15 mai
Kermesse de l'école au stade de foot d'Arthaz .....	Le 1 <sup>er</sup> juillet
Fête nationale .....	Le 13 juillet

**Merci de consulter le panneau lumineux d'information, le site internet ou de contacter la mairie pour valider plus d'informations relatives aux dates, horaires et mesures sanitaires.**

## INFOS PRATIQUES

### Mairie

94, route de Pont Notre-Dame  
74380 Arthaz Pont Notre-Dame  
Tél. : 04 50 36 01 78  
Mail: mairie@arthazpnd.fr

### Heures ouverture mairie:

lundi de 9 à 12 h  
mardi de 9 h à 12 h et 14 h à 19 h  
mercredi de 9 h à 12 h  
jeudi de 9 h à 12 h  
vendredi de 9 h à 12 h  
Samedi : fermé

### Service Urbanisme:

lundi et jeudi de 7 h à 12 h  
mardi de 7 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires

### Heures ouverture Poste:

lundi de 8 h 30 à 12 h  
mardi de 8 h 30 à 12 h  
mercredi fermé  
jeudi de 8 h 30 à 12 h  
vendredi de 8 h 30 à 12 h  
samedi de 9 h 00 à 12 h  
Tél. 04 50 36 03 01

### Heures ouverture Bibliothèque:

jeudi de 15 h à 18 h

**Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes:** 114

**Pompiers:** 18

**Samu:** 15

### Gendarmerie

**Reignier-Ésery:** 04 50 95 75 11

### Syndicat des eaux Rocailles Bellecombe:

04 50 95 71 63

**Dépannage eau:** 06 83 74 42 06

### Dépannage assainissement:

06 77 04 19 50

### Communauté de Communes Arve et Salève:

04 50 43 46 14

Pour rappel la gestion des CSE (conteneur semi-enterré) est une compétence de la CCAS (Communauté de Communes Arve et Salève).

### Déchèterie intercommunale des Rocailles :

1496, Route des rocailles - 74930 Reignier-Esery

09 70 21 09 36

Ouvert du Mardi au Samedi (sauf jours Fériés)

de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

La Commission Communication remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin, dont la boulangerie PATACHOU ainsi que les associations qui nous ont transmis leurs articles. Nous espérons que ce bulletin vous fera plaisir.

La commission vous souhaite de belles fêtes de fin d'années  
et vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2023



Rédaction Commission Communication : Sandrine DURAND, Bruno MIGNOT, Olivier GARNIER  
et Bruno THABUIS - Directeur de la publication : Régine MAYORAZ

Mise en page et impression : Imprimerie Offset Service - Reignier - 04 50 43 43 02

Tiré à 800 exemplaires sur papier 100 %

